

Service des Assemblées

01 49 35 25 25

**DEMANDE DE PUBLICATION SUR LE SITE DE LA VILLE
À l'attention du service Communication**

Pour le 07/10/2022 (à retirer le A/C du 07/12/2022)

Je vous prie de trouver ci-joint 1 exemplaire de la décision n° 2022-075 du 5 octobre 2022 se rapportant à:

Convention relative à l'utilisation du sauna à la piscine de Villemomble par l'association Villemomble Sports Natation pour l'année scolaire 2022/2023

Vous voudrez bien prendre toutes les dispositions nécessaires :

- pour **le publier** sur le site de la Ville, dans son intégralité, en y faisant apparaître la date de mise en ligne

Fait à Villemomble,

Le 07/10/2022

Le Service des Assemblées

PUBLICATION EFFECTUÉE LE :

Publié le 07/10/2022

**VISA DE L'AGENT CHARGÉ DE
LA PUBLICATION :**

CDS